

REVUE DE PRESSE SEPTEMBRE 2016

Par Emmanuelle Carre-Raimondi, journaliste

BREVES

France

Dog Revolution : un congrès transdisciplinaire sur les comportements gênants chez le chien à Paris les 1er et 2 octobre

Les 1er et 2 octobre prochains, l'université Nanterre Paris-Ouest accueillera deux jours de séminaire consacrés à la place du chien dans notre société et à la gestion des comportements gênants. L'originalité ? Ce sera le premier événement de cette ampleur organisé en Ile-de-France, qui permettra de croiser les regards de plus de 12 intervenants confirmés (vétérinaires, éthologues, éducateurs canins, mais aussi avocats et psychiatres) sur les rapports entre l'humain et le chien, et les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans leur relation.

Au cours de ces deux journées, un programme cohérent et progressif sera proposé : de la construction du chien de compagnie à sa place dans notre société, en passant par les modes de sélection et les tendances comportementales, les avancées législatives en matière de bien-être animal, et surtout l'approche à avoir face aux comportements « gênants », les divers professionnels du monde canin partageront leurs différents points de vue sur ces sujets, chacun représentant un aspect d'une approche globale et qui se veut la plus complète possible pour mieux comprendre le meilleur ami de l'homme.

Thierry Bedossa et Antoine Bouvresse, docteurs vétérinaires comportementalistes et initiateurs du projet, présentent cette conférence qui sera bien sûr ouverte à tous, professionnels et propriétaires sur le site Pet in the City : <http://petinthecity.fr/?p=4740>

Plus d'informations :

« Dog Revolution » : *comportements gênants canins, regards croisés*

Les 1er et 2 octobre de 8h30 à 18h, Université Nanterre Paris-Ouest, amphithéâtre B2
Prix de l'inscription pour les deux jours (accueil café + lunchbox inclus) : 119 euros
Réservations et informations pratiques sur le site dédié : www.dog-revolution.fr

France

Après Strasbourg, Brive enseigne le droit animalier

Pour travailler au contact des animaux, de nombreux métiers et formations existent : vétérinaire bien sûr, ASV, soigneur, éthologue, comportementaliste, éducateur, etc...

Mais quand il s'agit de s'engager pour leur protection et leur défense, jusqu'à présent, en

dehors du bénévolat, il n'existait pas de diplôme reconnu légitimant une compétence acquise en la matière, notamment dans le domaine juridique. Or, un récent mouvement au sein des universités propose désormais d'ouvrir plus de cursus relatifs à l'éthique, l'éthologie, et le droit animal.

La rentrée universitaire 2016 au campus de Brive-la-Gaillarde, une antenne de l'université de Limoges, comporte ainsi une première en France : 29 étudiants inscrits en DU droit animalier. Une formation très courte (54 heures au total sur deux semaines), dispensées par neuf professeurs de droit.

Le site de la faculté de droit et de sciences économiques de l'université de Limoges indique ainsi que « *l'objectif [...] est de permettre à des étudiants en droit ou à des juristes confirmés (avocats, magistrats, juristes au sein d'association de protection animale...) d'acquérir les connaissances dans le domaine du droit applicable à l'animal.* » Le site rappelle à juste titre que cette matière n'est jamais enseignée dans le cursus commun de la licence et du master en droit, quelle que soit la spécialisation choisie.

Très ouvert, le diplôme ne s'adresse pas qu'aux juristes étudiants ou professionnels, mais également à tous les professionnels de la protection animale (vétérinaires, inspecteurs vétérinaires, membres d'associations...) « *qui ont une connaissance générale des règles applicables à l'animal et souhaiteraient parfaire leur maîtrise de la technique juridique dans ce domaine.* »

Les cours intègrent une dimension historique, philosophique, anthropologique et une approche tant nationale qu'euro-péenne et internationale du droit, afin que l'étudiant « *comprenne l'ampleur de l'enjeu du statut juridique de l'animal et les difficultés de son évolution.* »

Interrogés par le Monde.fr, Jean-Pierre Marguénaud, professeur de droit privé et Lucille Boisseau-Sowinski, maîtresse de conférences en droit privé, expliquent que c'est à la suite de la reconnaissance de la sensibilité des animaux dans le code civil par la loi du 16 février 2015, « une avancée juridique majeure », qu'ils ont décidé de co-fonder ce diplôme unique en son genre, en partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis : « *Nous avons décidé de créer un diplôme universitaire qui soit uniquement consacré à cette discipline en plein essor, mais complexe et mal maîtrisé.* »

Un petit précédent existe cependant, et nous nous en étions fait l'écho en avril 2015 : l'université de Strasbourg propose depuis un an un master Ethique et Sociétés, comprenant une spécialisation en éthique animale et donc du droit animalier (lire notre article : <http://petinthecity.fr/?p=3134>)

Comme à Strasbourg, le cursus de Brive permet à des gens de tous horizons, mais surtout à des personnes engagées dans la le domaine associatif, de se former et d'acquérir les connaissances juridiques indispensables, par exemple, à la bonne gestion d'un refuge. La formation coûte entre 250 et 1050 euros selon les étudiants, sans compter les droits d'inscription universitaires.

Cette multiplication de formations diplômantes reste encore timide en France où « *le droit animalier ne rencontre aucun écho chez les juristes, à part des rires* », confie une étudiante de Brive citée par le Monde.fr. Un retard de plus par rapport au monde anglo-saxon : aux Etats-Unis, les trois quart des facultés proposent cet enseignement depuis plus de vingt ans, et l'université Lewis & Clark de Portland (Oregon) propose même un master totalement dédié. Compte tenu de l'absence de débouchés plus conséquents en France, les créateurs du DU de Limoges l'envisagent pour le moment comme une « spécialisation complémentaire », une façon d'acquérir de nouvelles connaissances de plus en plus utiles pour consolider une association, ou tout simplement faire du lobbying auprès des parlementaires, qui seuls peuvent faire évoluer la législation en France.

Si la promotion 2016 remplit ses objectifs et donne des résultats satisfaisants, l'objectif pour les enseignants sera, pour la rentrée 2017, de développer des partenariats avec les écoles vétérinaires et de la magistrature.

Plus d'informations :

Le site de la Faculté de droit et de sciences économiques de Limoges, consacré à ce DU : <http://www.fdse.unilim.fr/article937.html>

Le site du CEERE (Centre européen d'enseignement et de recherche en éthique) de l'Université de Strasbourg, sur le master « Ethiques et sociétés » : <https://ethique-alsace.unistra.fr/index.php?id=14326>

(source : Pet in the City, 9/09)

France

Abattoirs : la commission d'enquête parlementaire rend ses conclusions

En quelques mois, l'association L214, qui milite pour le bien-être animal et prône une alimentation végétarienne, a publié sept vidéos, tournées en caméra cachée dans des abattoirs français : ces images, souvent insoutenables, d'animaux en grande souffrance, ont conduit des abattoirs à fermer, au moins provisoirement, et à être condamnés pour « mauvais traitement envers un animal ».

Des contrôles menés par l'administration, après ces vidéos choc, ont montré des manquements graves sur 5% des lignes d'abattage de 259 abattoirs français inspectés (sur 263) au mois d'avril.

Ces images ont surtout suscité un émoi tel qu'une commission d'enquête parlementaire a été créée, multipliant pendant trois mois les auditions de ministres, dirigeants d'abattoirs, vétérinaires, éleveurs, membres de l'administration, syndicalistes agricoles, dignitaires religieux, chercheurs et représentants d'associations de défense des animaux pour déterminer ce qui peut être amélioré. Celle-ci dévoilera ses propositions en détail demain.

Parmi les pistes esquissées pendant les trois mois d'audition: l'amélioration de la formation des personnels et des contrôles vétérinaires, mais aussi la question de la mise en place d'une vidéosurveillance.

Doit-on ou non installer des caméras pour contrôler les opérations et les installations dans les abattoirs? Si les principaux syndicats agricoles s'y sont déclarés opposés, les associations de protection des animaux ont demandé davantage de transparence sur le fonctionnement des abattoirs. Mais des éleveurs, qui aimeraient eux aussi avoir un suivi des animaux qu'ils emmènent à l'abattoir, ont également appuyé cette demande de transparence au travers par exemple de comités d'éthique.

Quid du rôle et des effectifs pour les inspections de l'administration? Les auditions ont montré que l'accent est davantage mis sur la surveillance sanitaire que sur le bien-être animal.

« *Il est possible que la réduction des effectifs, de moins 20% dans l'administration, ait eu comme conséquence un allègement du nombre et de la fréquence des contrôles en protection animale* », a reconnu Laurent Lasne, président du Syndicat national des inspecteurs en santé publique vétérinaire (SNISPV).

Comment rendre l'étourdissement des animaux plus efficace, se sont également interrogés les députés. De nombreuses séquences vidéo de L214 ont montré des animaux mal étourdis qui continuent donc à souffrir pendant les opérations d'abattage.

Pour le chef du bureau central des cultes au ministère de l'Intérieur Arnaud Schaumasse, le problème de l'étourdissement est avant tout un « *non-respect des procédures établies, et non que l'abattage se fasse ou non selon un rite religieux* ». Et c'est plus lié à des questions de formation qu'au respect de pratiques religieuses juives ou musulmanes, qui imposent de ne pas étourdir l'animal.

Parmi les autres pistes explorées par la commission figure la modernisation des plus petits abattoirs en investissant dans du matériel permettant d'assurer un abattage plus efficace et

plus rapide et donc d'améliorer le bien-être animal.

D'après un très bon « grand format » du Monde.fr, la commission d'enquête parlementaire préconiserait tout de même l'expérimentation des abattoirs mobiles sur le territoire français : http://abonnes.lemonde.fr/grands-formats/visuel/2016/09/20/et-si-on-abattait-les-animaux-a-la-ferme_5000554_4497053.html

(Source : Pet in the City /AFP, 19 septembre)

France

Initiez-vous à l'étude du comportement animal et humain !

L'éthologie est au programme de l'Université Populaire Européenne de Strasbourg : 26 séances d'octobre 2016 à juin 2017, tous les jeudis de 18h30 à 20h. 12 inscrits minimum pour que l'activité soit validée, n'attendez plus!

<http://www.u-populaire-europeenne.com/>

France

Journées Droit et éthique de l'Animal à Strasbourg les 21 et 22 octobre

Depuis 2015, l'université de Strasbourg et le Centre européen d'Enseignement et de recherche en éthique ont ouvert un master Ethique et sociétés, spécialisation en éthique animale. Dans ce cadre, l'université accueillera les 21 et 22 octobre un colloque sur le droit et l'éthique de l'animal.

Voici le programme provisoire :

Vendredi 21 octobre: Ethique animale

9h00-9h15: allocution d'ouverture par Cédric Sueur

9h15-10h45: Les animaux dits nuisibles

- Christian Braun, directeur de la LPO Alsace (Ligue pour la protection des Oiseaux)
- Yves Handrich, chercheur au Département d'Ecologie, Physiologie et Ethologie, Institut Pluridisciplinaire Hubert Curien, CNRS-Université de Strasbourg et membre du GEPMA, Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace

11h00-12h30: Transanimalisme et animal cyborg

- Dominique Martinez, chercheur CNRS en Neuroinformatique et Neurorobotique au Loria, Laboratoire lorrain de Recherche en Informatique et ses Applications, Nancy
- Johann Roduit ; Docteur en droit et éthique biomédicale, collaborateur scientifique à l'Université de Zurich, Managing Director du nouveau centre d'Humanités Médicales de l'Université de Zurich

14h00-15h30: La possession de l'animal de compagnie

- Laurence Bruder-Sergent, Comportementaliste et directrice de Vox-Animae
- Xavier Ferreira, docteur vétérinaire à la Clinique vétérinaire des Halles, spécialiste des Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC)

15h45-17h15: La captivité des cétacés

- Charlotte Curé, chercheuse au CEREMA, Strasbourg
- Florian Sigronde, Ingénieur agronome chargé de mission à la LFDA

- Fabienne Delfour, chercheuse spécialiste du comportement des cétacés

Samedi 22 octobre: Droit animal

"La réglementation relative à l'abattage des animaux à des fins alimentaires, entre principes, dérogations et réalité"

9h00-12h30: Etude comparative dans le droit européen (en anglais) /

- Professeur Birgitta Wahlberg de l'Université de Turku, Finlande
- Professeur Maria Baideldinova de l'université KIMEP à Alamaty, Kazakhstan
- Professeur Tomasz Pietrzykowski et la doctorante Justyna Wieclawek de l'université de Katowice, Pologne
- Professeur Marie Fox de l'université de Birmingham, UK
- Dr Gieri Bolliger Directeur de la Fondation "Tier im Recht" à Zurich, Suisse
- Dr Anne-Claire Lomellini-Dereclenne, Vétérinaire, inspectrice de la santé publique vétérinaire, France

Questions-réponses en anglais de 12h à 12h30 / Questions in English from 12:00 to 12:30

English version: on saturday morning (the 22nd, from 9:00 to 12:30), a workshop is organised on animal law, specifically on rules in slaughterhouses. Several professors in animal Law will be invited. Contrary to the rest of the congress, these talks will be in English.

14h00-16h00: Débat public sur l'abattage en France au regard du droit (en Français)

- Dr Anne-Claire Lomellini-Dereclenne, Vétérinaire, inspectrice de la santé publique vétérinaire
- Jean-Marc Neumann, juriste spécialiste en Droit animal, secrétaire executive du groupe EGALS (Eurogroup for Animal Law Studies)

16h00-17h00 : Cloture du colloque: allocution et conclusions.

Les inscriptions sont aujourd'hui closes mais il est possible d'être sur une liste d'attente.

<https://sites.google.com/site/droitetethiquedelanimal/home>

Grande-Bretagne

Les vétérinaires anglais de plus en plus confrontés à l'euthanasie d'animaux en bonne santé

8% des praticiens britanniques seraient confrontés à de telles demandes en raison du comportement de l'animal comme le montre l'enquête dévoilée par la BVA. Quasiment tous les confrères sont donc exposés à de telles demandes de propriétaires d'animaux de compagnie comme le révèle le site de la British Veterinary Association (BVA) ce 6 septembre. 53% expriment même que ce n'est pas rare. Ils sont confrontés à ces demandes en raison de troubles du comportement de l'animal. Les vétérinaires comportementalistes incluent dans les motifs : les aboiements et les hurlements persistants, les destructions, etc. L'agressivité à la fois envers les personnes et les autres animaux, est aussi une problématique. De tels comportements peuvent altérer le lien homme - animal, et mener l'animal de compagnie à l'exclusion de la vie familiale au détriment de son bien-être, à l'abandon ou à l'euthanasie.

Cette étude menée auprès de 700 vétérinaires au Royaume-Uni met aussi en lumière le fardeau qui est placé sur les vétérinaires chaque jour quand ils doivent faire face à une demande d'euthanasie d'un animal en bonne santé. La BVA souligne l'importance d'une

socialisation adéquate des animaux dès le plus jeune âge, et montre aussi l'intérêt des classes de socialisation des chiots.

Les propriétaires invoquent des raisons variées lorsqu'ils demandent l'euthanasie d'un animal en bonne santé. Les praticiens de l'enquête évoquent aussi dans les raisons les plus communes : la mauvaise santé du détenteur (48%), le déménagement dans une structure qui n'accepte pas les animaux (39%), et des raisons juridiques (32%).

(source : le Point vétérinaire, 06/09)

Etats-Unis

Une meilleure information sur les impacts bénéfiques du lien homme/animal pousse les propriétaires à consulter plus souvent

Le 9 septembre, la Human Animal Bond Research Initiative Foundation (HABRI) et l'American Animal Hospital Association (AAHA) ont annoncé les résultats d'une nouvelle enquête montrant que lorsque les propriétaires sont conscients et au courant des bénéfices de la relation homme/animal, ceux-ci sont plus préoccupés de leur santé et les emmènent voir un vétérinaire plus souvent.

« Quand ils sont suffisamment informés sur la recherche scientifique sur le lien homme-animal, les propriétaires d'animaux sont plus susceptibles de prendre des mesures importantes pour améliorer la santé des animaux de compagnie et d'augmenter leur relation avec leurs vétérinaires », a déclaré le chef de la direction de l'AAHA, Michael Cavanaugh, DVM, DABVP (C / F).

" Les hôpitaux pour animaux sous égide de l'AAHA continuent à élever le niveau des soins vétérinaires à travers le pays, et l'HABRI nous donne une autre façon de se connecter avec les propriétaires d'animaux pour améliorer cette offre. "

Sur 2 000 propriétaires d'animaux instruits sur le bénéfice d'un animal sur la santé humaine :

- 92% ont dit qu'ils étaient plus susceptibles de maintenir leur animal en bonne santé grâce aux vaccins et à la médecine préventive
- 89% ont dit qu'ils étaient plus susceptibles de maintenir leur animal en bonne santé grâce aux contrôles réguliers avec un vétérinaire
- 88% ont dit qu'ils étaient plus susceptibles de mieux nourrir leur animal
- 51% ont dit qu'ils étaient plus susceptibles d'acheter une assurance santé
- 62% ont dit qu'ils étaient moins susceptibles d'annuler les visites chez le vétérinaire
- 89% ont dit qu'ils étaient plus susceptibles de prendre mieux soin d'un animal de compagnie

« Quand les gens découvrent que les animaux de compagnie améliorent la santé cardiaque, diminuent le stress, aident à soulager la dépression, et aident à traiter des conditions spécifiques qui incluent l'autisme, le SSPT et la maladie d'Alzheimer, ils deviennent plus concentrés sur les soins pour la santé de leur animal de compagnie, » a déclaré le directeur exécutif de l'HABRI, Steven Feldman. "Plus de sensibilisation sur la recherche en matière de lien humain-animal améliore les soins vétérinaires et conduit à une population d'animaux de compagnie en meilleure santé."

Les vétérinaires, déjà vus favorablement par 97% des propriétaires d'animaux, sont également considérés comme des messagers importants de l'information scientifique, en particulier auprès des trentenaires :

- 66% des propriétaires d'animaux (77% des trentenaires) auraient une vision plus

favorable de leur vétérinaire s'ils ont discuté des avantages pour leur santé du lien humain-animal avec eux

- 61% des propriétaires d'animaux (74% des trentenaires) seraient plus susceptibles de rendre visite à leur vétérinaire s'ils ont discuté des avantages pour la santé du lien humain-animal avec eux

« *La science de la relation homme-animal offre aux vétérinaires une réelle opportunité d'améliorer leurs relations avec les clients, et de fournir les meilleurs soins pour leurs patients* », a ajouté Cavanaugh.

(source : NewStat, 12/09)

Monde

L'alimentation, première priorité des propriétaires de chats

L'alimentation est le premier sujet dont les propriétaires de chats veulent parler avec leur vétérinaire, d'après une étude sponsorisée par Royal Canin auprès de 1001 propriétaires de félins. Néanmoins, l'étude démontre que 3 propriétaires sur 5 n'amènent pas régulièrement leur animal chez le vétérinaire. Comparés aux chiens, les chats ont trois fois plus susceptibles d'être amenés chez le vétérinaire uniquement lorsqu'ils sont malades.

(source : PetFood industry, 22 août)

Finlande

Les maladies héréditaires canines encore plus répandues que prévu

Le potentiel technologique pour tester un chien pour plusieurs troubles héréditaires à la fois existe depuis plusieurs années. Le défi consiste à exploiter ce potentiel pour une utilisation pratique en médecine vétérinaire. Une nouvelle étude propose un modèle.

Des chercheurs de l'Université d'Helsinki en Finlande ont conclu que le dépistage du panel génétique est un outil complet, efficace et valide dans l'établissement des diagnostics et la recherche, et dispose d'une gamme d'applications dans les soins vétérinaires, la recherche et l'élevage.

Les résultats ont également conclu que plusieurs allèles de maladies connues sont plus répandues dans les différentes races que ce que l'on croyait jusqu'à présent.

L'étude a été publiée dans la revue PLOS One le 15 Août.

Les chercheurs ont testé près de 7000 chiens représentant environ 230 races différentes prédisposées à près de 100 maladies génétiques et ont observé que le génome d'au moins un chien sur six un était porteur de la maladie testée.

En outre, un des variants génétiques testés sur six était également découvert dans une race de chien sans aucun précédent de maladie génétique. Grâce à un suivi clinique des chiens génétiquement à risques, l'équipe de recherche a été en mesure de confirmer que plusieurs troubles causent les mêmes signes de maladie chez d'autres races a priori pas concernées.

(source : NewStat, 30/08)

Etats-Unis

Les jeux de nourriture ont un impact positif sur les chats !

Les jeux pour les chats existent depuis plusieurs années. Cependant, les jeux sous forme de puzzles alimentaires, comportant des dispositifs qui libèrent la nourriture quand un animal interagit avec eux, offrent des avantages supplémentaires, selon une nouvelle étude.

Des chercheurs de l'Université de Georgia Veterinary Teaching Hospital, de l'Université de Californie à Berkeley; et de l'Ohio State University ont collaboré avec des comportementalistes félines et ont conclu que les puzzles alimentaires pourraient avoir un impact positif sur la santé des félins et les problèmes de comportement. La dernière étude a été publiée dans le numéro de septembre du *Journal of Feline Medicine and Surgery*.

Outre l'examen des preuves empiriques des avantages physiques et émotionnels conférées par des puzzles alimentaires, les auteurs ont rassemblés des détails issus de 30 cas où les puzzles alimentaires étaient utilisés comme aide pour gérer un problème de santé ou comportemental.

Des exemples de résultats positifs comprenaient un chat domestique de 8 ans, obèse, qui a perdu 20% de son poids corporel pendant les 12 mois qu'a duré l'expérimentation, et un British shorthair de trois ans avec des problèmes d'agression redirigée, problème résolu dans les 6 mois.

Selon l'étude, les puzzles alimentaires tirent partie de l'inclination naturelle d'un chat à chasser pour sa nourriture, et fournit à la fois une stimulation mentale et une activité accrue. Les puzzles alimentaires sont également faciles à mettre en place avec peu de risques pour l'animal.

L'étude comprend un aperçu des types de puzzles alimentaires, des conseils pour bien le choisir et le mettre en place.

(source : NewStat, 6/09)

Australie

La salive comme indicateur de stress implique de multiples facteurs

Le cortisol salivaire est souvent utilisé comme un indicateur de stress dans la recherche canine ; cependant, d'autres facteurs contribuent à ce niveau de cortisol, selon une nouvelle étude.

Des chercheurs de l'Université Monash en Australie et l'Université de Pennsylvanie ont réalisé une méta-analyse pour identifier les facteurs qui contribuent au stress chez les chiens domestiques. Les chercheurs ont identifié une gamme de concentration de cortisol et d'autres facteurs tels que les caractéristiques canines et les effets environnementaux qui impactent ces niveaux.

La dernière étude, disponible en ligne, sera publiée dans le numéro d'octobre de la revue *Domestic Animal Endocrinology*.

Les chercheurs ont examiné les bases de données et les comptes rendus de séminaires scientifiques de 1992 à 2002, ainsi que 61 études scientifiques sur le cortisol salivaire des chiens. Les chercheurs ont été contactés et 31 ensembles de données brutes ont été partagées, soit 5,153 échantillons de 1 205 chiens.

Les chercheurs ont identifié une gamme de concentrations de cortisol de 0 à 33,79 pg / dL

(moyenne de 0,45 g / dL, SEM 0,13). Ils ont également noté que le sexe et l'état neutre, l'âge, l'environnement et le temps vivant dans cet environnement avant l'essai, l'environnement de test, la présence du propriétaire pendant les tests, et les médias de collecte ont tous joué un rôle dans les niveaux de cortisol.

(source : NewStat, 7/09)

Finlande

Des maladies ordinaires chez les chats identifiées

Des chercheurs de l'Université d'Helsinki et du Centre de recherche Folkhälsan en Finlande ont étudié la santé des chats finlandais et ont conclu que les problèmes de santé typiques chez les chats portent sur la bouche, la peau et les reins. En outre, les chercheurs ont identifié près de 60 maladies spécifiques à des races particulières.

L'étude a été publiée dans la revue *Frontiers in Veterinary Science* le 29 août.

Pour recueillir des données, les chercheurs ont développé une enquête de santé portant sur l'environnement de vie des chats, leurs régimes alimentaires et leurs comportements. Les questionnaires ont été diffusés sur les réseaux sociaux et les données ont été recueillies en un peu plus de six mois.

Les données de l'enquête cartographiaient ainsi la prévalence de 227 maladies chez 29 races, y compris les chats domestiques croisés, parmi une population de plus de 8000 chats. L'étude a identifié les maladies les plus courantes et les classifications de la maladie pour les races spécifiques et des combinaisons de race.

(source : NewStat, 8/09)

France

Symposium international sur la reproduction canine et féline : les comptes rendus en ligne

Tous les 4 ans, l'ISCFR tient un symposium scientifique réunissant des chercheurs spécialistes de la reproduction chez les chiens et chats domestiques, ainsi que chez les animaux sauvages menacés de disparition.

Les comptes rendus de l'édition 2016 sont en ligne à cette adresse : <http://www.ivis.org/proceedings/iscfr/2016/toc.asp>

ETUDE

ETUDE

Diabète chez le chat : une étude épidémiologique britannique

D.G O'NEILL, *Epidemiology of Diabetes Mellitus among 193,435 Cats Attending Primary-Care Veterinary Practices in England*, Journal of Veterinary Internal Medicine. En ligne le 29 juin 2016. DOI: 10.1111/jvim.14365.

Grâce au réseau de cliniques VetCompass, les Britanniques peuvent désormais se livrer à des études épidémiologiques de grande ampleur. Celle-ci, parue dans le JVIM (accès libre) permet de préciser la prévalence du diabète chez le chat, elle identifie par ailleurs une nouvelle race à risque, le Tonkinois. Mais les résultats montrent que les mâles, d'une manière générale, ne sont pas plus affectés que les femelles (in L'Essentiel n°418)

Le diabète sucré figure parmi les endocrinopathies les plus fréquentes mais la prévalence est très variable en fonction des études publiées : la seule menée en Grande-Bretagne sur une population de plus de 14 000 chats assurés fait état d'un chiffre de 0,43 %. Des études suédoise et américaine avancent respectivement des chiffres de 0,21 et 1,24 %.

Dans la grande majorité des cas, le diabète sucré du chat est très proche du diabète sucré de l'homme. On assiste alors à des dysfonctionnements des cellules bêta, à une résistance à l'insuline, des facteurs environnementaux et génétiques intervenant également. D'autres causes (plus rares) incluent l'acromégalie (hypersomatotropisme), les maladies du pancréas, l'utilisation de substances diabéto-gènes.

Les races à risque dans la littérature

D'une manière générale, les mâles sont prédisposés et on reconnaît chez le chat des facteurs de risque également rencontrés chez l'homme : âge, obésité, manque d'activité physique. L'héritabilité du diabète chez le chat est très complexe et nous sommes encore loin de pouvoir apporter des explications génétiques. La part de l'hérédité est sans doute importante dans la mesure où on connaît des races à risque : Burmese en Grande-Bretagne, Europe, Australie, alors qu'une récente étude suédoise indique des prédispositions du chat des forêts norvégiennes, du bleu russe et de l'Abyssin, alors que les Persans sont relativement protégés. Chez les Burmese vivant en Amérique du Nord, le risque de diabète n'est pas augmenté, il s'agit d'une population génétiquement distincte de celle des autres pays du monde.

Une prévalence de 0,38 %

Les auteurs ont tenté d'estimer la prévalence du diabète dans une population de chats vus en clientèle généraliste. Cette étude utilise les données du réseau Vet Compass, auquel participent plusieurs centaines de cliniques vétérinaires. Au total, les résultats de 193 435 consultations ont été analysés. Dans 4 031 cas, un diabète était suspecté. Après vérification manuelle du fichier, les auteurs ont retenu 1 128 chats, soit une prévalence apparente de 0,38 %. Par races, on trouve une prévalence de 2,27 % chez le Burmese, de 2,21 % chez le chat des forêts norvégiennes, de 2,17 % chez le Tonkinois. Quand ces données étaient connues, on trouvait 10,7 % de chats de race, 39,8 % de mâles, 41,6 % des animaux bénéficiaient d'une assurance santé. L'âge médian du diagnostic, pour les cas diagnostiqués fortuitement, était de 13 ans. Les auteurs envisagent ensuite le pronostic quand il était disponible, on note que 92,8 % des décès ont été provoqués par euthanasie.

Âge et obésité : des facteurs importants

Les risques relatifs (par rapport à des chats de race commune) sont multipliés par 4,1 chez le Tonkinois, par 3,5 pour le chat des forêts norvégiennes, par 3 chez le Burmese. Le poids est également un élément important : comparés à des chats pesant moins de 3 kg, le risque est notablement plus élevé (x 3,3) chez les chats de 4 à 4,9 kg, encore plus (x 5,1) chez les chats de 5 à 5,9 kg. Les risques sont également plus importants au fur et à mesure que l'âge avance. Par rapport à des chats âgés de 3-5,9 ans, le risque est plus élevé (x 5,6) entre 6 et 8,9 ans et considérablement augmenté (x 17,1) chez les 9-11,9 ans. Le sexe n'est pas, dans cette étude, associé au risque de diabète.

En conclusion, les auteurs soulignent la fréquence du diabète chez le chat, avec une forte mortalité. Ce travail est le premier à mettre en évidence une prédisposition du Tonkinois (issu de croisements avec des Burmese) Contrairement à des données antérieurement publiées, le sexe n'est pas un facteur de risque.

SYNTHESES

Consultation dermatologique : les sept erreurs à ne pas commettre

Dans la revue *Veterinary Medicine and Science*, Ackerman publie un article à propos des sept erreurs les plus souvent commises en dermatologie vétérinaire. Cette spécialité peut générer la moitié des consultations, avec des patients souvent chroniques. L'auteur explique la nécessité de mettre en oeuvre une démarche professionnelle adaptée à des propriétaires qui ne savent pas toujours que leur chien, atopique par exemple, devra recevoir des soins tout au long de sa vie. (in l'Essentiel n°417)

Ne pas profiter des temps forts, ignorer les attentes des clients, surestimer la compliance, ne pas tenir compte de la qualité de vie, s'éloigner de la médecine factuelle, ne pas avoir de politique de prix pour les médicaments, considérer le client comme une nuisance sont les principales erreurs commises par les vétérinaires.

Ne pas profiter des temps forts

La plupart des vétérinaires se focalisent sur le motif de la consultation à divers moments de la vie de l'animal alors que c'est toujours le moment de parler de dermatologie. Dans certains cas, il est possible d'envisager les troubles cutanés bien longtemps avant qu'ils n'apparaissent : avec un propriétaire de chien de race prédisposée à la dermatite atopique, la discussion peut commencer dès les premiers vaccins ! L'instant est idéal pour informer sur l'apparition éventuelle des premiers symptômes et appeler à la vigilance sur les signes avant-coureurs : léchage et mâchonnements des extrémités, infections auriculaires, rash des zones inguinales et axillaires, etc. On expliquera ainsi au propriétaire que si la dermatite atopique est une maladie chronique, la traiter précocement ne peut qu'améliorer son évolution. Le vétérinaire en profitera pour sensibiliser au coût de la gestion d'une éventuelle affection, ce qui peut motiver les maîtres à souscrire à une assurance santé. Un autre temps fort, par exemple, est la première présentation d'un atopique symptomatique souffrant de prurit. Les praticiens auront tendance à utiliser les corticoïdes en première intention, pour un soulagement rapide de l'animal, mais quand on imagine l'état du patient à l'âge de 8 ou 10 ans, si ce traitement est trop répété, on se rend compte que des solutions à long terme doivent être immédiatement recherchées. Dans ce cas comme dans d'autres en dermatologie, il est nécessaire de planifier des visites régulières, un cas étant rarement solutionné lors d'une seule consultation généraliste : la dermatologie demande du temps et une information exhaustive du client.

Autre exemple : chez un jeune chien présentant une démodécie localisée, des évaluations répétées sont nécessaires pendant plusieurs mois. Ce chien peut aussi, possiblement, souffrir d'un déficit immunitaire qu'il sera peut-être nécessaire d'explorer. Le client doit aussi comprendre que l'amélioration clinique précède en général l'élimination des *Demodex spp.* Il convient de le prévenir

de la nécessité de prélèvements multiples et répétés. On l'informerait aussi que les troubles cutanés sont souvent sous-jacents à des affections systémiques, à diagnostiquer également. Toutes ces démarches, le vétérinaire étant dans le rôle d'un Cassandre, permettent de cadrer les attentes du propriétaire (voir infra) et de le sensibiliser à la chronicité de nombre de dermatoses. Un homme averti en vaut deux...

Ne pas cadrer les attentes du client

Beaucoup de maladies de peau sont incurables, aussi le propriétaire doit-il avoir des attentes réalistes. Pour autant, un traitement bien mené peut permettre une bonne qualité de vie. Le vétérinaire peut prendre des exemples forts et comparer la dermatite atopique au diabète ou à l'arthrose : des maladies gérables mais qui ne guérissent pas. Le client doit comprendre que soigner n'est pas guérir. La transparence face à l'évolution est nécessaire pour d'autres maladies : ainsi est-il essentiel de préciser qu'un chien atteint de gale sarcoptique convenablement traité ne cessera pas de se gratter avant une ou deux semaines. Alors que le client, face à ce prurit violent, attend une résolution immédiate des troubles. Une bonne perception du diagnostic et du pronostic est dès lors indispensable.

Ne pas tenir compte de la qualité de vie

Les vétérinaires ont tendance à juger bénins la plupart des troubles cutanés car ils ne menacent pas, généralement, la vie du patient. Les propriétaires peuvent ne pas partager cet avis. Ils partagent parfois l'existence d'un chien qui se gratte toute la nuit, présente des lésions disgracieuses, sent mauvais, change de couleur de robe, etc. Ils ressentent volontiers une culpabilité renforcée par les réflexions de leur entourage qui leur reproche de mal s'occuper de leur compagnon. Alors que le praticien trouve que celui-ci va mieux. Il convient également de ne pas sous-estimer ce qui paraît trivial : tous ne sont pas à l'aise pour administrer des préparations auriculaires ou des shampooings répétés. Le personnel de la clinique a alors un rôle décisif pour expliquer, montrer, voire pratiquer les premiers traitements sur place.

Ne pas adhérer aux principes de la médecine factuelle

Les propriétaires, souvent férus d'Internet, s'attendent à un diagnostic précis et à un traitement conforme à l'état actuel des connaissances médicales. Ici s'impose, insiste l'auteur, la nécessité de protocoles précis pour chaque affection. Il ne s'agit pas ici d'ouvrir le parapluie thérapeutique mais d'informer, encore et encore. Par exemple, il n'est pas interdit de soigner empiriquement une pyodermite à *Staphylococcus pseudintermedius*, pour autant qu'on prévienne le client que le traitement peut échouer et qu'il sera alors nécessaire de prévoir des examens complémentaires. Parfois, un propriétaire bien informé sollicitera immédiatement la réalisation de ces derniers. En cas d'échec du traitement, en effet, le client a tôt fait d'aller consulter un autre vétérinaire. L'auteur estime qu'engagement et consentement éclairé mènent à la satisfaction. Cette démarche s'applique à toutes les consultations dermatologiques. Il faut aussi préciser qu'après application d'un protocole éprouvé, il demeure parfois nécessaire de référer à un spécialiste. Le client sera reconnaissant d'avoir été prévenu.

Sous-estimer le rôle de la compliance

Le vétérinaire surestime souvent la compliance des propriétaires. Avant de prescrire un traitement, il convient de se poser la question de savoir s'il pourra être appliqué. Le praticien doit alors s'orienter vers des questions ouvertes, se renseigner sur les expériences passées. Les clients sont habituellement plus observants pour « ce qui se voit » (appliquer une pommade, un spray) que pour ce qui ne se voit pas (antibiotiques per os par exemple). Ils oublient aussi volontiers les traitements anti-parasitaires espacés. Quand cela est possible, un traitement injectable peut dès lors être préféré, de la même manière qu'on favorisera les

traitements per os en une prise quotidienne (au-delà de 2, l'observance est très rarement au rendez-vous). La compliance dépend également du coût du médicament et un effort pédagogique est encore nécessaire pour expliquer qu'il s'agit d'une stratégie gagnant-gagnant.

Manquer de réalisme et de produits adaptés

Il ne s'agit pas ici de revenir sur la gestion des stocks, mais le vétérinaire doit avoir à disposition la pharmacopée nécessaire, à un prix comparable à celui de la concurrence (un shopping sur Internet suit pratiquement toutes les consultations), même si le conseil du praticien dans l'esprit du client est essentiel pour la première prescription. Comme il s'agit pour l'essentiel de maladies chroniques, il ne faut pas insulter l'avenir et proposer un traitement au coût réaliste.

Considérer les clients comme une nuisance

Ces patients vont être vus plusieurs fois la première année et probablement revus toute leur vie à maintes reprises. C'est l'occasion de tisser un lien fort avec eux, Le vieil adage est toujours valable : la dermatologie est la plus gratifiante des spécialités : les patients ne meurent jamais et ne guérissent jamais. Ces clients, bien gérés, seront probablement les plus fidèles de la patientèle.

ACKERMAN (L) : *Seven common mistakes to avoid in achieving long-term success with dermatology patients*. Veterinary and Medical Science. 2015. Vol 1, p 2-8.

Luxation de la rotule : une étude épidémiologique menée en Angleterre

La luxation de la rotule est un phénomène couramment rencontré en clientèle, elle affecte pour l'essentiel les chiens de races de petit format. Une récente étude britannique parue dans *Canine Genetics and Epidemiology* (en accès libre) permet de mieux appréhender l'épidémiologie de cette anomalie. La prévalence est de 1,3 %, avec des races nettement plus affectées, comme le spitz nain et le Yorkshire terrier. Par ailleurs, les femelles et les chiens stérilisés sont également prédisposés. (in *l'Essentiel* n°416)

Les luxations de la rotule sont des affections fréquentes, souvent indolores en début d'évolution, mais pouvant mener à l'arthrose. On manque de précisions quant à l'épidémiologie de ce trouble. En utilisant les données du réseau Vet-Compass, qui collecte les informations cliniques de tous les chiens amenés dans 119 cliniques britanniques, les auteurs passent au crible les données issues de 210 284 chiens pour, notamment, préciser les prédispositions raciales.

Spitz et York en première ligne

Matériel et méthodes sont détaillés dans cet article en accès libre. La prévalence estimée de la luxation de la rotule est de 1,3 %. On note de fortes disparités raciales avec une prévalence très élevée dans certaines races : spitz nain (6,5 %), Yorkshire terrier (5,4 %), Chihuahua (4,9 %), bouledogue français (4 %), Lhasa apso (3,8 %), épagneul cavalier King Charles (3,8 %), bichon (3,8 %), carlin (3,5 %), bulldog anglais (2,9 %), West Highland white

terrier (2,5 %), etc. 79,6 % des chiens atteints étaient de race (ou d'apparence de race), on comptait 54,8 % de femelles, 88 % d'animaux stérilisés, 58,2 % étaient assurés. Le poids médian des sujets atteints était de 8 kg, l'âge médian au moment du diagnostic de 4 ans. Le Yorkshire terrier représentait 13,6 % de l'ensemble des cas. On possédait des informations très précises pour 722 (96,1 %) des chiens atteints. 27,8 % des luxations étaient bilatérales, 62,2 % unilatérales.

Analyse des facteurs de risque

L'analyse statistique permet de calculer des facteurs de risque pour les races les plus concernées. Le risque relatif est très augmenté (par rapport aux chiens de race commune) chez le spitz nain (x 6,5), le Chihuahua (x 5,9), le Yorkshire terrier (x 5,5), le bouledogue français (x 5,4). A noter que les chiens en-dessous de leur poids de forme avaient un risque accru d'un facteur de 1,4. Le risque est très diminué (x 0,4) chez les chiens de 12 ans par rapport aux chiens de 3 ans. Le risque est multiplié par 1,3 chez les femelles, il est aussi considérablement augmenté (x 2,4) chez les chiens stérilisés par rapport aux animaux qui ne le sont pas.

Une origine probablement héréditaire

Dans la discussion, les auteurs confrontent ces nouvelles données à celles de la littérature. La prévalence de 1,3 % est conforme à celle (1,5 %) décrite dans une récente étude américaine. Elle a fortement diminué par rapport aux années 1970 au cours desquelles des publications faisaient état d'un chiffre de 7 %. L'étude suggère une forte héritabilité de la luxation de la rotule dans 11 races. Des analyses génomiques ont d'ailleurs permis d'identifier des loci sur certains chromosomes, qui pourraient être impliqués, en particulier sur le chromosome 7. Des stratégies d'élimination de cette « tare » sont donc envisageables. Les prédispositions sexuelles et relatives au statut sexuel diffèrent peu par rapport à ce qui a été publié, cette étude confirmant celles des femelles et des animaux stérilisés, mais l'augmentation du poids fréquente après stérilisation ne semble pas en cause ici, les animaux les moins lourds étant davantage à risque. Il est possible que les chiens les plus maigres aient une masse musculaire réduite concernant aussi le quadriceps, ce qui aurait pour effet une augmentation de la laxité patellaire. Pour autant, un lien de causalité inverse est également envisageable, l'absence d'utilisation du membre pouvant également mener à une amyotrophie. Il apparaît clair, par ailleurs, que la miniaturisation des races est un facteur de risque majeur.

Dans leur conclusion, les auteurs signalent la possibilité de certains biais inhérents à ce type d'étude et dressent le portrait du chien à risque élevé : Yorkshire terrier ou spitz nain stérilisé, femelle, pesant moins que le standard de sa race. Ils soulignent la nécessité de prendre en compte cette affection dans les schémas de sélection.

O'NEILL (DG) : *The epidemiology of patellar luxation in dogs attending primary-care veterinary practices in England*. Canine Genetics and Epidemiology. 2016. En ligne le 8 juin. DOI: 10.1186/s40575-016-0034-0.

Otite externe chronique ou récidivante : nécessité d'une éducation thérapeutique

L'éducation thérapeutique du patient est un enjeu de santé publique en médecine humaine. En médecine vétérinaire, l'éducation thérapeutique du propriétaire est un concept essentiel à mettre en place, notamment dans le domaine des maladies chroniques et récidivantes ; les

exemples en dermatologie sont nombreux. (in l'Essentiel n°418)

L'otite externe est un syndrome inflammatoire du conduit auditif et de la membrane tympanique, dont l'étiopathogénie reste complexe. Une otite externe est dite « chronique » dès que les signes cliniques associés durent plus de 6 semaines. Une otite récidivante est le plus souvent une otite chronique. Lors d'otite chronique et récidivante, une otite moyenne est présente dans la quasi-totalité des cas, mais peut demeurer asymptomatique.

Compte tenu des nombreuses causes d'échecs en matière de traitement d'otite externe (voir encadré), la prise en charge thérapeutique doit être précoce, rigoureuse, raisonnée et complète. La définition d'un plan thérapeutique construit est nécessaire pour une meilleure efficacité et l'obtention d'une adhésion thérapeutique par le propriétaire. Les critères de réussite dans cette prise en charge s'articulent auprès de quatre grands items : connaître la motivation du propriétaire, expliquer la maladie, définir le plan thérapeutique et ses objectifs et enfin, mettre en place un suivi thérapeutique.

Connaître la motivation du propriétaire

Celle-ci détermine la réussite du traitement et crée la relation entre vétérinaire, propriétaire et patient. La motivation du propriétaire est appréciée au cours de la consultation. Il faut écouter le client ; une étude récente en médecine humaine a montré que le médecin interrompait son patient en moyenne après 23 secondes de prise de parole par le patient. Le praticien doit prendre connaissance des préoccupations du propriétaire et du motif de consultation. Le praticien ne doit jamais se mettre à la place de celui-ci en mésestimant ses attentes. Ainsi, les motifs de consultation peuvent être différents : otite, odeur auriculaire, douleur ou prurit auriculaire, consultation pour un autre motif dermatologique (pododermatite, anite...) ou non (consultation vaccinale ou autre). Il convient de s'assurer que le propriétaire est disposé à investir en temps et en argent. Cet item est un préalable indispensable dans la conduite thérapeutique car il détermine la facilité de l'adhésion du propriétaire aux traitements et son adhésion à long terme.

Le praticien doit aussi aborder le coût réel du traitement, le budget minimal et maximal. Ces budgets doivent être présentés et explicités au propriétaire. En aucun cas, le praticien ne doit imposer un choix thérapeutique.

Expliquer la maladie

Un traitement, quel qu'il soit, n'est effectué correctement que si le propriétaire comprend la prescription. Cette compréhension passe initialement par une explication de la maladie, l'otite externe et des causes de sa chronicité et de ses récurrences. Le praticien utilisera un vocabulaire simple, efficace et accessible. Il peut se servir de métaphores de la vie courante et évitera des mots compliqués et savants (par exemple hypersensibilité, aéroallergènes ou trophallergènes - lors d'otites allergiques).

La vidéo-otoscopie avec le propriétaire est le meilleur outil de communication

De nombreux outils de communication sont disponibles : brochures, schémas ou modèles anatomiques en plâtre, documents audiovisuels, mais il ne faut pas hésiter à concevoir soi-même les divers documents (leaflets, etc.). La réalisation de l'examen du conduit auditif et de la membrane tympanique par vidéo-otoscopie en présence du propriétaire va faciliter sans aucun doute la compréhension de la maladie par celui-ci et les échanges et ainsi, développer son adhésion au traitement.

Les explications doivent être simples et pertinentes

Dans l'explication de l'otite externe, divers points doivent être soulignés :

- la différence entre l'otite de son chien (otite externe) et l'otite de son enfant (otite

moyenne) ;

- l'anatomie particulière de l'oreille du chien en plaçant les différentes parties (forme du conduit auditif en L, le tympan), l'oreille moyenne (bulle tympanique... indiquer les osselets... ils s'en souviennent, marteau, enclume, étrier !) et l'oreille interne ;
- les particularités raciales : certaines races présentent une sténose de l'ouverture du conduit auditif (shar-peï), du canal vertical (shar-peï, West Highland white terrier) ou du canal horizontal (bouledogue français) ;
- la dermatose sous-jacente, le plus souvent allergique (dermatite atopique dans 80 % des cas) à l'origine de l'otite externe ;
- la mise en place des surinfections bactériennes et fongiques ;
- l'entretien de l'otite externe par le rôle joué par les facteurs perpétuants (sténose du conduit auditif, otite moyenne associée) ;
- le risque de passage à la chronicité et de récurrences en cas d'absence de suivi thérapeutique ;
- la possibilité d'un contrôle thérapeutique à condition d'une bonne collaboration chien-vétérinaire-proprétaire. Le but majeur est de recevoir une adhésion maximale du propriétaire au traitement.

Après ces explications générales, le praticien indique un résumé de la situation clinique dans laquelle se trouve le chien examiné. Cette explication personnalisée doit rester courte et synthétique; il ne faut pas ennuyer le propriétaire par des explications longues obligatoirement reçues avec confusion. Elle permet une justification du plan thérapeutique et de ses objectifs. La dernière étape est la vérification de la compréhension du message ; un temps de parole doit impérativement être laissé au propriétaire afin qu'il puisse poser des questions.

Définir le plan thérapeutique et ses objectifs

La définition d'un plan thérapeutique raisonné et complet est un temps capital souvent banalisé. Le praticien doit expliquer au propriétaire le « scénario thérapeutique », c'est-à-dire justifier les diverses modalités thérapeutiques (exemple : flushing auriculaire : intérêt, présentation de la technique, fréquence de réalisation, etc.) et préciser le mode d'action des différents médicaments prescrits, leur mode d'administration et leurs effets secondaires potentiels. De plus, il est généralement capital de replacer l'otite externe dans un contexte dermatologique plus général, notamment celui de la dermatite atopique. Les délais d'amélioration et les objectifs cliniques à 2 semaines, 4 semaines et plus doivent lui être indiqués. La transparence des objectifs thérapeutiques à court, moyen et long terme est essentielle

Si une décision chirurgicale (exérèse totale du conduit auditif) est peut-être à envisager à moyen terme, il convient d'emblée de l'annoncer et de commencer à expliquer les principes de l'intervention et quelques données sur les conséquences de cette intervention. Les modalités précises seront présentées lors des visites de suivi. La hiérarchisation des informations est importante ; il ne convient pas de noyer le propriétaire sous une multitude d'informations, ce qui nuit à la qualité de la communication. Dans tous les cas, ces informations doivent être concises et pertinentes. La vérification de la compréhension du message sur le traitement et ses objectifs est aussi utile ; un temps de parole sera de nouveau laissé au propriétaire.

La qualité de la rédaction de l'ordonnance est importante

La rédaction de l'ordonnance est un document professionnel important qui va asseoir le diagnostic et le plan thérapeutique. Outre les exigences légales, celle-ci s'attache à être logique dans la hiérarchisation des priorités thérapeutiques. Elle peut être assortie de documents explicatifs annexes. Dans tous les cas, l'ordonnance est lue avec le propriétaire

et permet la présentation des divers médicaments utilisés et de leur mode d'emploi (notamment pour les topiques auriculaires). Ce moment privilégié d'échanges renforcera son adhésion thérapeutique.

Le carnet de suivi : un moyen de suivi discutable

Le carnet de suivi thérapeutique est un moyen de suivi bien connu chez l'homme qui commence à être utilisé chez le chien dans certaines dermatoses, comme la dermatite atopique. Toutefois, chez l'homme, l'intérêt du carnet de suivi est désormais discuté car souvent peu ou mal utilisé. D'une manière générale, ce carnet permet d'apprécier la consommation médicamenteuse et l'observance et de noter tous les événements observés au cours du traitement. Si le carnet de suivi thérapeutique peut constituer une aide intéressante et motivante, elle peut être ressentie également comme une contrainte réelle par le propriétaire allant ainsi à l'encontre de son objectif.

Mettre en place un suivi thérapeutique

La qualité du suivi thérapeutique conditionne la réussite du traitement. Celui-ci impose des visites régulières, tous les 10 à 15 jours dans un premier temps. Un phoning régulier maintient la motivation du propriétaire. Lors de ces visites de suivi, le praticien doit d'abord écouter le propriétaire, l'encourager et aussi le féliciter. Il est impératif de ne jamais le culpabiliser par exemple lors de soins insuffisants ou mal effectués. Il faut plutôt essayer de comprendre pourquoi les soins ne sont pas réalisés correctement et aider le propriétaire à y remédier. L'efficacité thérapeutique est appréciée par le vétérinaire par un examen clinique minutieux, mais elle doit également être jugée par le propriétaire.

Toutes les remarques du propriétaire doivent être prises en compte : résultats thérapeutiques (dont les échecs !), contrôle des diverses observances (notamment celui de la quantité de topiques auriculaires utilisée, ne pas hésiter à faire ramener les tubes et flacons) et les effets secondaires. La lecture du carnet de suivi (quand celui-ci existe) se fait avec le propriétaire. Les visites de suivi permettent d'adapter ou de réadapter si nécessaire les divers traitements. La mise en place d'une éducation thérapeutique raisonnée et raisonnable améliore de façon considérable la prise en charge d'un chien atteint d'une otite externe récidivante ou chronique.

Encadré : principales causes d'échecs de traitement des otites externes

- Insuffisance ou absence de l'examen clinique (mise en évidence des facteurs perpétuants ; otite moyenne) ou des examens complémentaires.
- Insuffisance ou absence de contrôle de la dermatose sous-jacente (dermatite atopique dans 80 % des cas).
- Nettoyage et utilisation de nettoyants et de topiques auriculaires mal adaptés et irritants.
- Insuffisance ou absence de suivi thérapeutique.
- Auto-prescription des topiques auriculaires par le propriétaire.
- Manque de motivation du propriétaire.

Herpès-virose : une étude rétrospective sur le famciclovir

Les herpès-virose félines, le plus souvent oculaires, mais aussi cutanées et respiratoires, sont difficiles à traiter. Cette étude rétrospective, publiée dans le JAVMA du 1er septembre, envisage l'utilisation du famciclovir (Oravir NDH, Novartis) qui montre une bonne efficacité de cette molécule, à des doses de 40 ou 90 mg/kg trois fois par jour. Cet article s'accompagne

d'une enquête de satisfaction des clients, le taux étant de 91 %. (in l'Essentiel n°417)

Le famciclovir est un antiviral (prodrogue du penciclovir) utilisé dans les herpèsviroses humaines et notamment dans le traitement du zona et des infections herpétiques génitales. Il est de plus en plus employé dans le cadre des herpèsviroses du chat même si très peu d'études ont été consacrées à ce sujet. L'une d'elles, menée chez des chats infectés expérimentalement, a montré que cette molécule à la dose de 90 mg/kg 3 fois par jour, améliore les signes systémiques, oculaires, ainsi que les lésions histopathologiques. Une autre, sur des cas spontanés, a montré un effet sur les signes cutanés de cette virose. L'objectif de cette étude rétrospective était d'établir l'efficacité du famciclovir administré trois fois par jour lors de cas spontanés (oculaires, respiratoires, cutanés), associé ou non à d'autres traitements. On a également comparé les effets de doses faibles (40 mg/kg trois fois par jour) ou plus importantes (90 mg/kg trois fois par jour). La perception des propriétaires sur l'issue du traitement a été recueillie.

Une étude sur 59 chats

59 chats remplissaient les critères d'inclusion. On comptait 27 mâles castrés, 9 mâles entiers, 19 femelles ovariectomisées et 4 non stérilisées. Les chats européens étaient les plus représentés (66 %). Trente-trois chats ont été traités à faible dose, 26 à fortes doses. La durée médiane des symptômes avant le début du traitement était de 40 jours (0 à 2 154 jours). Quinze chats souffraient d'herpèsvirose depuis plus de 180 jours. Les lots (faible ou forte dose) étaient homogènes. Neuf chats ne recevaient aucun traitement, 50 étaient traités par des topiques ou par voie systémique. Vingt-neuf chats étaient sous L-lysine, 5 déjà sous famciclovir, 1 sous interféron oméga. Dix-huit chats bénéficiaient de topiques ophtalmiques (cidofovir, idoxuridine, vidarabine). Seize chats étaient traités à la fois par voie locale et générale. Quinze sujets étaient traités par antibiotiques. Parmi les autres traitements, citons le tacrolimus, la prednisolone, l'acétate de mégestrol.

Symptômes oculaires

53% des chats présentaient une atteinte oculaire bilatérale, 22 % une atteinte de l'oeil gauche, 19 % de l'oeil droit. Les 4 chats restants souffraient de rhinite (3 %) ou de dermatite (3 %) seulement. Les principales anomalies rencontrées étaient une conjonctivite (86 %), une kératite (86 %), une blépharite (32 %), un jetage (17 %), une dermatite (7 %). On rencontrait aussi souvent une kératite ulcéreuse (71 %), des séquestres cornéens (20 %), des ulcères cornéens dendritiques (15 %), une kératite éosinophilique (7 %), un syblépharon (7 %). Les auteurs détaillent ensuite les résultats des examens complémentaires effectués (test de Schirmer, pression intra-oculaire, PCR, cytologie, histologie, bactériologie, etc.).

Une amélioration dans 85 % des cas

La durée médiane de suivi a été de 22 semaines (1 à 304). Une amélioration qualifiée de marquée a été observée chez 30 chats sur 59 (51 %), elle a été modérée dans 34 % des cas, nulle chez 15 % des patients. L'amélioration a été plus marquée à forte dose, elle a également été plus rapide. À noter que les échecs étaient souvent associés à des maladies concomitantes.

83% des patients n'ont pas souffert d'effets secondaires même lors de traitements à très long

terme. 17% des malades ont présenté des troubles possiblement associés à la prise de famciclovir : diarrhée, anorexie, polydipsie, vomissements. 54% des propriétaires ont répondu à un questionnaire de satisfaction. 53% d'entre eux ont dit avoir constaté une amélioration permanente, 25 % une amélioration temporaire, alors que 3 % constataient un échec ou une stabilisation des lésions. 91% se disaient prêts à recommencer le traitement si

nécessaire, 70 % estimaient que le famciclovir était la molécule la plus efficace qui ait été employée chez leur animal.

Les auteurs concluent à l'intérêt du famciclovir dans le traitement des herpèsviroses présumées mais d'autres études sont nécessaires pour mieux préciser la dose. En attendant, celle de 90 mg/kg trois fois par jour est a priori à retenir. La présentation humaine est sous la forme de comprimés à 500 mg. Il faut bien sûr tenir compte du coût relativement élevé : environ 106 euros les 21 comprimés.

THOMASY (SM) : *Oral administration of famciclovir for treatment of spontaneous ocular, respiratory, or dermatologic disease attributed to feline herpesvirus type 1: 59 cases (2006–2013).*

Journal of the American Veterinary Medical Association. 2016. Vol 249, N°5, p 526-538.